

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

Date de convocation :  
01 mars 2021

Date d'affichage :

Objet

Délibération n°06.2021

Convention ADN  
Pour autorisation de  
travaux sur les parcelles  
C81 et C 82 appartenant  
à la commune

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 05 mars 2021 à 18 heures 15

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. THIRIOT Christian, Maire

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, CORNAND Jean-Jacques, DRAMAIX Jean-Guy, MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc, DUMAS Chantal.

Secrétaire de séance :

Mme DUMAS Chantal

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux la convention proposée par Ardèche Drôme Numérique pour l'autorisation d'accès liée à l'utilisation d'une servitude ou d'un droit de passage existant pour le déploiement d'un câble de fibre optique sur les parcelles C 81 et C 82, quartier La Grange, appartenant à la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de valider ce projet de convention
- Autorise Monsieur le Maire à la signer et à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 05 mars 2021

Le Maire, Christian THIRIOT

